



Activité rprofessionnelle reduite de plus de la moitie

Par **rilian**, le **24/10/2015** à **17:32**

Bonjour,

Formatrice para médical depuis plusieurs années donc plusieurs CDD avec un complément d'indemnités par pole emploi sauf que j'arrive en fin de droit et je perçois 700 euros si activité 0 ce qui a été le cas cet été. J'ai un loyer de 600, location particulier en l'occurrence ma soeur. Je suis âgée de 58 ans et devrai encore travailler au moins 7 ans.

Question : je souhaite demander à la CAF de payer le loyer de 600 euros en partie, pensez vous que j'y ai droit sachant que je suis prélevé de 600 euros/mois pour impôts sur le revenu. Il me semble qu'en 2015 je paie pour les revenus de 2014, donc jusqu'à fin 2015. Depuis 1 an mon activité professionnelle a diminué de plus la moitié.

Pour l'impôt sur le revenu 2016, j'irai au impôts pour leur expliquer que ma situation professionnelle à été réduite de plus de la moitié justificatif à l'appui

Est-ce que j'ai intérêt à demander à ma soeur d'établir un avis d'échéance pour paiement du loyer pour les périodes en question.

Quels autres justificatifs seront nécessaire ?

Merci pour votre précieuse aide.

RILIAN.